

Marie Ange LE BOULAIRE

163 chemin de la Fougasse

34430 Saint Jean de Védas

Saint Jean de Védas, le 26 août 2025

Objet : Opposition au projet de Contournement Ouest de Montpellier (COM)

Madame, Monsieur,

Je souhaite, par la présente, exprimer ma plus vive opposition au projet de Contournement Ouest de Montpellier (COM).

Je me suis installée à Saint-Jean-de-Védas il y a deux ans, précisément pour préserver ma santé fragilisée par des problèmes respiratoires. Or, ce projet routier menace directement ma qualité de vie et celle de nombreux habitants des communes concernées, en aggravant à la fois la pollution de l'air et le réchauffement climatique.

1. Un projet incompatible avec nos objectifs climatiques

Le COM entraînera une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, en contradiction avec l'objectif de neutralité carbone de la France à l'horizon 2050. L'Autorité environnementale a elle-même souligné le caractère confus et insuffisant de l'évaluation des émissions présentée par le maître d'ouvrage, qui considère que les gaz à effet de serre ne constituent pas un enjeu environnemental.

Pourtant, les analyses indépendantes, notamment celles des Shifters, démontrent que le COM rendrait impossible l'atteinte des objectifs climatiques de la métropole : en 2050, les émissions du transport représenteraient à elles seules jusqu'à 5 fois le budget carbone local. Sa seule construction générerait déjà 126 000 tonnes de CO₂ supplémentaires.

2. Une dégradation certaine de la qualité de l'air

Le COM augmentera les émissions de polluants atmosphériques de 1 à 4 %, et jusqu'à +30 % sur l'A709 et le COM dès 2029. Les concentrations de dioxyde d'azote et de particules fines dépasseront les seuils européens et les recommandations de l'OMS, avec des conséquences graves pour la santé respiratoire, cardiovasculaire et neurologique.

À Saint-Jean-de-Védas, la crèche « Les Petits Grillons », située à seulement 110 mètres du tracé, serait l'un des sites les plus exposés, avec une hausse du risque

sanitaire dès 2049. Comment peut-on envisager d'aggraver l'exposition de jeunes enfants à de tels dangers connus ?

3. Un choix de société contestable

Ce projet routier va à l'encontre des recommandations du Haut Conseil pour le Climat, qui appelle à un moratoire sur les nouvelles infrastructures autoroutières. Il renforce la dépendance à la voiture, alors que le transport est déjà le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France.

Il ne résout pas la pollution, il la déplace : loin du centre de Montpellier, ce sont désormais les habitants de Saint-Jean-de-Védas, Lavérune, Saint-Georges-d'Orques et Lattes qui en subiront les conséquences.

4. Des alternatives crédibles existent

Le scénario porté par AutreCOM démontre qu'il est possible de fluidifier la circulation locale par des aménagements ciblés et un renforcement des transports en commun, sans sacrifier la santé des habitants. Moins de voitures, c'est moins de pollution et moins de malades.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de renoncer à ce projet nocif pour notre climat, notre environnement et notre santé, et d'examiner sérieusement les alternatives portées par les acteurs locaux.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line and a small crossbar.